

Arrêtés Dérogations livraisons élevages + Carburants - Dimanche 5 novembre 2023

[Commune de Chelun](#)

Vous pouvez consulter deux arrêtés zonaux et portant dérogation de circulation pour les poids-lourds 7,5 t pour la nutrition animale d'une part et pour le carburant d'autre part :

- arrêté portant dérogation exceptionnelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation à certaines périodes des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC affectés au transport d'aliments pour animaux de rente => dérogation pour les 4 départements bretons, pour ce dimanche 5 novembre de 5h à 15h
- arrêté portant dérogation exceptionnelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation à certaines périodes des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC affectés au transport de carburants => dérogation pour les 4 départements bretons + la Loire-Atlantique, pour ce dimanche 5 novembre de 5h à 15h